

Note de Version Élap Finance v2.17.14.5

La version 2.17 de Élap Finance apporte une évolution importante dans la saisie des Demandes de comptabilisation. Il vous est désormais demandé quelle est la nature de la comptabilisation demandée (Production immobilisée, Mise en service d'immo, Affectation d'un résultat, Charge ou immobilisations à payer à comptabiliser, Extournes, ...). Cette nature permettra d'imposer des restrictions de saisie afin de vous aider à respecter les schémas comptables et de déterminer quel sera l'impact de la DCO dans le Compte Financier. Dans un second temps (version v2.18), le type de la DCO permettra également d'en automatiser l'extourne en N+1.

<h3>Nouvelles fonctionnalités</h3>	
<i>Liquidations</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le workflow des liquidations évolue. Des étapes supplémentaires sont ajoutées pour identifier, dans la liquidation, si le mandat correspondant a été pris en charge et s'il a été payé. De plus la liquidation met à jour le statut de la facture dans Chorus : <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition comptable quand la liquidation passe à l'étape Mandatée ; Comptabilisée quand la liquidation passe à l'étape Comptabilisée ; Mise en paiement quand la liquidation passe à l'étape Soldée. <p>Cette nouvelle fonctionnalité est valable uniquement pour les nouvelles liquidations, elle n'est pas rétroactive. Le statut des factures déjà liquidées avant la mise à jour de cette version ne passera pas automatiquement aux étapes correspondantes.</p>
<i>DCO</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les demandes de comptabilisation peuvent désormais être typées pour indiquer la nature de l'opération attendue. Cela permet de cadrer la saisie de l'utilisateur en fonction du type choisi : <ul style="list-style-type: none"> Pour des restrictions de comptes saisissables au débit et au crédit afin de respecter les schémas comptables réglementaires ; Impact dans la situation patrimoniale du compte financier ; Automatisation de l'extourne en N+1 (en version v2.18). Nouveau menu "Type de DCO" permettant d'accéder aux paramétrages des différents types de DCO, d'en définir l'impact dans le COFI ainsi que les comptes qui y sont autorisés.
<i>Plan comptable</i>	<ul style="list-style-type: none"> Il est désormais possible d'indiquer dans le paramétrage des comptes quels sont ceux qui seront supports des opérations pour compte de tiers. Cela aura un impact dans ceux qui seront disponibles dans les objets de gestions.

Améliorations	
<i>Budget</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la fiche BI, le tri par compte est désormais alphanumérique et plus numérique permettant par exemple au compte 602210 d'être affiché avant le 754 ; • Dans la visualisation Excel de la demande budgétaire, les colonnes vides sont effacées pour améliorer la lisibilité.
<i>DP</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'export de l'écran d'accueil fait désormais apparaître également le montant des factures ; • Les comptes d'emprunt, prêt et cautionnement ne sont plus autorisés dans les retenues de DP ; • Les DP qui la régularisent sont visibles dans les pièces liées d'une DPA.
<i>DV-C</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les DV-C utilisant uniquement des comptes de trésorerie seront automatiquement paramétrées comme "Transfert de trésorerie" ; • Les DV-C utilisant un compte "support d'opération pour compte de tiers" seront automatiquement paramétrées comme opération pour compte de tiers; • Les comptes miroir de trésorerie avec un SACD ne sont désormais utilisables dans l'établissement principal qu'avec des DVC de type transfert de trésorerie.
<i>DCR-D</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la saisie d'une opération pour compte de tiers, seuls les comptes paramétrés support des optiers seront disponibles à la saisie.
<i>DCO</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'objet de gestion DCO ne devant pas comptabiliser de mouvement de trésorerie, l'utilisation de compte de trésorerie y est désormais interdite ; • De la même manière, les opérations pour compte de tiers étant des mouvements de trésorerie, elles n'y sont plus autorisées dans les DCO.
<i>Référentiel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le paramétrage standard des dépendances nature / compte a été ajusté pour la nature PERS afin d'autoriser les comptes 631 et 633, les mêmes comptes ont été interdits dans FONC.
<i>Relance</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est désormais possible d'ajouter une balise permettant d'indiquer la date de rendu exécutoire des titres dans les lettres de relance.
<i>OD</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Un export des lignes d'OD a été ajouté en visualisation d'une OD.

Corrections	
<i>Parapheur</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dans le parapheur (module optionnel), une erreur dans les tests des habilitations utilisateur ne faisait pas apparaître les tuiles des objets de gestions auxquels l'utilisateur pouvait prétendre ; Il n'était plus possible d'effectuer une validation de plusieurs bordereaux en même temps.
<i>Budget</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dans le dossier de présentation du budget, le tableau des opérations pour compte de tiers regroupait à tort deux opérations sur le même compte laissant penser qu'il n'y avait qu'une seule opération.
<i>Consultation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le grand livre budgétaire, les REJ sur tranche marché n'étaient pas affichés s'il était demandé de faire un filtre sur un tiers.
<i>Marché</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dans l'accueil des marchés, un pictogramme d'avertissement apparaissait à tort sur des marchés indiquant qu'une tranche optionnelle n'était pas validée alors qu'elle était au statut annulé.
<i>DP</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le bouton pour accéder aux réimputation n'était pas facilement cliquable à cause d'une info-bulle mal positionnée ; Dans l'assistant de réimputation, les pictogrammes indiquant s'il y avait une anomalie n'apparaissaient pas au chargement de la page obligeant à cliquer dans la zone et ressortir pour avoir l'information.
<i>Liquidation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Lors de l'utilisation d'un article avec deux ventilations dans une liquidation, la répartition des CP se faisait à 100% sur la première ventilation au lieu d'appliquer la répartition en pourcentage paramétrée dans l'article.
<i>Mandat</i>	<ul style="list-style-type: none"> La validation d'une annulation de mandat repositionne désormais les SF qu'il contient à l'étape "Certifié" au lieu de "Soldé".
<i>Titre</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dans une OCB*, les recettes annulées d'un titre n'étaient plus affichées dans les ventilations des lignes du titre.
<i>Bordereaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> Pour les EPS/FPT***, la fonctionnalité "Imprimer le bordereau, ses mandats et les pièces justificatives" pouvait ne pas fonctionner si cela représentait un trop gros volume de données.
<i>DRv</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le délettrage manuel d'une DRv provoquait une erreur.
<i>DVC</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'assistant de saisie ne proposait pas les comptes de trésorerie s'ils ne faisaient pas partie du paramétrage des banques.

COFI	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs corrections sont réalisées dans le COFI M4/M57 : <ul style="list-style-type: none"> Gestion du compte 446 correcte dans le bilan M4 ; Corrections sur le Bilan M57 pour les comptes 411, 416, 514, 541 et 46751 ; Modification de l'état II-2 pour l'alimenter à partir de la comptabilité générale ; Correction des mises en page PDF ; Dans les états II-1, II-3 et II-4, seuls les comptes de la nomenclature (paramétrés support de la comptabilité générale) sont affichés.
Interface	<ul style="list-style-type: none"> Une erreur était provoquée lorsque 2 lignes de titres étaient présentes dans un fichier d'import de paie.
Référentiel	<ul style="list-style-type: none"> Lors d'une tentative de suppression d'un tiers déjà utilisé, le message d'erreur indique plus explicitement que la suppression n'est pas possible en raison de l'utilisation du tiers dans des mouvements comptables ; Le code d'un article ne pouvait pas contenir de point alors que l'infobulle indiquant une erreur disait que c'était pourtant possible ; Les nouveaux codes retenus n'étaient pas proposés dans l'assistant de saisie des DP et Liquidation.
Ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> Il était difficile de s'abonner / se désabonner d'un mandat.
Habilitations	<ul style="list-style-type: none"> La suppression d'un rôle n'était pas possible si le code ne correspondait pas aux nouveaux prérequis de format.

La mention "Module optionnel" signifie que le module n'est pas activé par défaut. Nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial pour en avoir une présentation.

* La mention "Pour les OCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organisation en Comptabilité Budgétaire", c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en AE, CP et Recettes.

** La mention "Pour les OHCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organismes Hors Comptabilité Budgétaire", c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en Charges / Produits et optionnellement en AE.

*** La mention "Pour les EPS/FPT" veut dire que le sujet concerne seulement les "Établissement Public de Santé" et ceux de la "Fonction Publique Territoriale" établissements appliquant la réglementation M21/22 ou M4.